## Accusé de réception en préfecture 050-215004557-20250930-DE20250908-DE Date de télétransmission : 06/10/2025 Date de réception préfecture : 06/10/2025 2025 - 09/08

## Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

## REPUBLIQUE FRANCAISE EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

23 septembre 2025

Date d'Affichage

07 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice: 15

Présents : 12

Votants: 15

Étaient présents: MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Yohann GARREAU, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Étaient absentes excusées et représentées : Mme Laëtitia DUBOSCQ qui donne pouvoir à M Serge ANFRAY, Mme Annick PLANTEGENEST qui donne pouvoir à Mme Pauline BOSCHER, Mme Anne-Marie RABEC qui donne pouvoir à Mme Maryline VAUTIER

Monsieur Benoît LAVARDE remplit les fonctions de secrétaire.

## OBJET : DÉLIBÉRATION 2025 - N°09/08 : DÉCISIONS SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Madame le Maire laisse la parole à Philippe GAILLARDON, adjoint délégué aux travaux de voirie.

Des devis ont été demandés pour des travaux de voirie Impasse de l'Hyvet, Chemin du Quesnay, cour atelier communal, bas-côtés rue de la Libération. Plusieurs entreprises ont fait parvenir une offre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- RETIENT la proposition de l'entreprise GRENTE pour un montant de 68 356.20 € TTC.
- AUTORISE Madame le Maire à signer les devis et tous documents afférents au dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

	Pour extrait conforme
Le secrétaire de séance	Le Maire
Benoît LAVARDE	Maryvonne RAIMBEAULT
Lalard	Jaimle au Stellar